

AFFAIRE N° 4. - Détermination des membres de la Commission
Communale des Impôts.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par lettre en date du 14 AVRIL 1971, Monsieur le Directeur des Services Fiscaux me demande de bien vouloir lui adresser une liste comportant 32 noms de contribuables rangés si possible dans l'ordre de préférence et imposés aux rôles généraux en vue du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs, cette liste devant comporter deux noms de personnes domiciliées hors de la Commune et deux noms de propriétaires de bois ou forêts.

Les 8 commissaires titulaires ainsi que les 8 commissaires suppléants devant faire partie de la Commission seront désignés par le Directeur des Contributions Directes et du Cadastre sur une liste dressée par le Conseil Municipal des contribuables en nombre double remplissant les conditions exigées par la loi.

La Commission des Adjointes, consultée à ce sujet, propose des noms suivants :

BENARD Jules
ATECTAM Raoul
BARRE Jean-Claude
CAILLE Jacques
CAZAL Henri
FERRERE Michel
FONTAINE Raymond
FARSA Léone
GARCONNET Raymond
HUBERT DE LISIE Henri (fils)
HUGUET Benjamin
JOLY Jean
BARAU Yves (Sainte Marie)
MAUNIER Régis
MAUREAU Charles (fils)
PANECHOU Pierre

PAYET Joseph
RATINAUD Marc
ROUZEAU Jean
SAUGER Louis
BOUCHER Willy
RIVIERE Maxime
PONINBALLOM Philippe
VIDOT Pierre
PAYET André Gilles
PATEL Issop
FASI Louis
HOAREAU Daniel
JONZO Jean
RIVIERE Hector
CADET Herfort
TROSSAIL Charles (Sainte Marie)

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vu

M. Denis le 5 juillet 1971

L. le Préfet

Le Secrétaire Général

signe: Ph. Kossler

pour copie certifiée conforme
P. le Directeur des Affaires Financières
signe: M. C. ALARCON